

Bref aperçu de la littérature haïtienne d'expression créole

Michel-Ange Hyppolite

Ottawa

Haïti est un pays entièrement créolophone avec un taux de bilinguisme représentant plus ou moins 15% de la population. Au lendemain de l'indépendance le pourcentage d'habitants bilingues était sans doute inférieur au nombre ci-dessus mentionné. Cependant, nos dirigeants se sont servis du français comme unique langue officielle du pays jusqu'en 1987 date à laquelle la constitution a stipulé qu'il existe deux langues officielles dans le pays: le français et le créole. Toutefois, les problèmes linguistiques, l'une des principales sources de rapports d'hégémonie de la société haïtienne, sont loin d'être résolus. Il en est ainsi parce qu'on ne trouve aucune disposition législative réglémentant et régularisant les domaines et les conditions d'usage des deux langues. Jusqu'à présent, le bilinguisme reconnu par la constitution de 1987 n'a jamais été respecté. On se demande encore s'il n'est pas à un stade symbolique.

Quand on sait, qu'avant l'indépendance d'Haïti, certaines correspondances se faisaient en créole. Quand on sait que le premier texte en date de notre littérature a été écrit en créole, on peut se demander pourquoi les dirigeants du pays se sont servis du français en lieu et place du créole comme langue officielle de cette nouvelle nation? D'aucuns pensent qu'il en a été ainsi à cause du choix tardif du système orthographique de la langue créole. En revanche, on peut dire que, si nos dirigeants de l'époque voulaient réellement donner à la langue créole sa vraie place, ils auraient pu se servir de la graphie française pour écrire le créole tel que cela se faisait dans certaines correspondances officielles au cours des années qui précéderent l'indépendance.

On doit aussi se rappeler que les membres de l'élite intellectuelle qui dirigeaient le pays en ce temps là, ont pour la plupart étudié en France. Conséquemment, ils croyaient, à tort d'ailleurs, que la maîtrise de la langue française leur donnait une supériorité par rapport aux autres citoyens (la majorité) qui ne savaient ni lire ni écrire. Ce fut alors pour ces dirigeants l'un des moyens les plus sûrs pour maintenir les illétrés dans un état de vassalité. D'où l'origine des épineux problèmes tant sociaux que linguistiques qui déchirent aujourd'hui encore notre pays.

La poésie

Les critiques littéraires haïtiens ont la tendance à débiter la littérature haïtienne avec l'acte

de l'indépendance en 1804. Pourtant cette littérature existait déjà avec la naissance de la langue créole au cours de la première moitié du 17^{ème} siècle. C'est de là que découlera l'oraliture haïtienne. Le terme oraliture est un néologisme créé par le Dr. Ernst Mirville pour désigner les œuvres orales de notre littérature (contes, chansons, proverbes, etc). Par ailleurs, le premier texte en date jusqu'ici retrouvé dans notre histoire littéraire est le poème créole *Lisette quitté La Plaine* sous la plume du colon Duvivier de La Mahotière en 1757.

Les genres littéraires les plus usités de la littérature créole haïtienne sont: la poésie, le théâtre et le roman. Cependant, la poésie demeure de loin le genre le plus populaire. Après une certaine période d'hésitation illustrée par la production sporadique de textes écrits en créole tels les poèmes d'amour suivants: Evahim et Aza, texte colonial reproduit en 1809, auteur anonyme

— Idylles chansons, essais de poésie créole 1811 auteur anonyme — Choucouné 1883 de Oswald Durand; la littérature créole va se tailler une place dans les lettres haïtiennes à partir des années '50. Toutefois, soulignons que Choucouné est l'un des plus beaux textes de la littérature haïtienne. Puis vint Georges Sylvain qui rompra avec cette suite de poèmes d'amour en publiant *Cric Crac* en 1901. Ce recueil fut une adaptation des fables de La Fontaine où l'auteur, dans sa quête de respecter la tradition haïtienne, choisissait ses personnages en fonction de la réalité haïtienne et racontait ses histoires selon nos coutumes paysannes.

Si de 1757 à 1901 la poésie créole était écrite de manière irrégulière, à partir des années '50 la situation va se transformer irréversiblement avec la publication de *dyakout* 1953 du légendaire Félix Morisseau-Leroy. Suite à cette publication les productions littéraires en créole vont fleurir de toute part. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les critiques littéraires haïtiens ont unanimement reconnu F. Morisseau Leroy comme le père de la littérature créole et ont aussi accepté 1950 comme l'année de naissance de cette littérature en Haïti. Avec *Dyakout*, F. Maurisseau-Leroy a voulu prendre la défense du peuple en se concentrant principalement sur les problèmes de tous ordres qui ravageaient le pays. C'est ainsi que la poésie créole a pu prendre une orientation militante qui constitue encore sa force de frappe.

C'est aussi au cours des années '50 que la littérature créole va s'enrichir de l'œuvre des poètes suivants: Paul Laraque, Georges Castera fils, Franck Fouché, Émile Roumer, Claude Innocent, Rassoul Labuchin, etc. Toutefois, ces poètes ne se sont jamais regroupés pour former un quelconque mouvement littéraire. Ainsi, il fallait attendre 1965 l'année de la création du groupement *Mouvman Kreyòl* avec Dr. Ernst Mirville, Henri-Claude Daniel (mort en prison) puis Jean-Marie W. Denis (qui s'est joint à eux par la suite) pour que la littérature créole ait son premier mouvement littéraire sous le nom de *Sosyete Koukouy*. Ce mouvement littéraire compte des branches un peu partout dans la diaspora y compris Miami, Tampa Bay, Montréal, etc. De nos jours, les poètes créoles les mieux connus en Haïti sont: Georges Castera fils, Lionel Trouillot, Dominique Batrville, Pierre-Richard Narcisse, Manno Eugène, Jean-Claude Martineau, etc. Dans la diaspora on peut citer: Kiki Wainright, Kesler Brézault, Lenous Suprice, Josaphat Large, Gary Daniel, Patrik Sylvain, Serge Madhère, Jan Mapou, Michel-

Ange Hyppolite etc.

Le roman

Les œuvres romanesques ne sont pas légion en créole. On y compte une vingtaine à peu près. Cette lacune est due principalement au coût attaché à la production d'un roman qui est généralement plus volumineux qu'un recueil de poèmes. Une autre situation déplorable qu'on ne saurait considérer comme un échec pour la littérature créole, c'est l'absence quasi totale des femmes dans cette branche de notre littérature. Jusqu'à preuve du contraire, on ne peut compter que deux femmes qui ont fait leur preuve dans l'écriture créole. Il s'agit de Mercédès Guignard (*Deyita*) qui a écrit un recueil de poèmes, *Majò Dyòl*(1981), un recueil de contes, *Kont nan jaden peyi Titoma* (1991) et un roman *Esperans Dezire*(1989). L'autre femme qui a choisi de militer dans la littérature créole par le biais du roman et des contes enfantines est Maude Heurtelou. Ses deux romans sont apparus sous le titre de: *Lafanmi Bonplezi* (1993) et *Sezisman pou lafanmi Bonplezi* (1996).

Nos recherches nous ont prouvé que, contrairement à ce que pensent les critiques de la littérature créole, *Dezafi*(1975) de Frankétienne n'est pas le premier roman en date de la littérature haïtienne d'expression créole. Car, avant *Dezafi* existait déjà *Ti Jak* (1970) de Carrié Paultre. Même si La facture de *Dezafi* dépasse de loin celle de *Ti Jak*, on ne peut ignorer le fait que *Ti Jak* a été publié 5 années avant *Dezafi*.

De 1965 à nos jours les thèmes dominants du roman créole demeurent les atrocités de la vie quotidienne des moins nantis de notre société et la répression politique qu'a connu le pays à partir des années '60 jusqu'à la chute du président Jean-Claude Duvalier en 1986. Le cadre choisi pour ces romans, avec quelques rares exceptions, a toujours été la campagne et les villes de province. On dirait même que le créole n'a jamais dépassé les frontières du pays profond. Pourtant, on vit dans un pays où 100% de la population est créolophone.

Parmi les différents romans publiés en créole, on gagnerait à lire: *Dezafi* de Frankétienne; *Lanmou pa gen baryè* tome # 3 (1981) de Émile Célestin Mégie; *Nan lonbray inosans* (1985) de Pauris Jean-Baptiste (le plus prolifique parmi les romanciers créoles); *Esperans Dezire* (1989) de Mercédès Guignard et *Lafanmi Bonplezi* (1993) et *Sezisman pou lafanmi Bonplezi*(1996) de Maude Heurtelou. Chacun de ces romans contribue d'une façon ou d'une autre à l'épanouissement et à l'enrichissement du créole ainsi que sa littérature.

Le théâtre

Le théâtre, qu'il soit écrit en français ou en créole, n'occupe pas une place de prédilection dans les lettres haïtiennes. À la vérité, le théâtre créole a fait ses premières armes depuis la période coloniale, mais il fallait attendre l'arrivée sur notre scène littéraire des dramaturges de

la trempe de Félix Maurisseau-Leroy et de Franck Fouché pour que ce théâtre parvienne à décrocher ses lettres de noblesse auprès de l'intelligentsia haïtienne. On notera cependant que F. Maurisseau-Leroy et F. Fouché n'ont réussi à créer une place honorable au théâtre créole qu'après avoir adapté, respectivement, en créole certaines pièces classiques grecques comme: Antigone de Sophocle en 1953 et Oedipe-Roi. Toutefois, personne ne doit oublier que cette renaissance de la langue créole en Haïti n'a pas été l'effet du hasard. Elle était devenue possible grâce à une campagne d'évangélisation doublée d'une campagne d'alphabétisation prônées par le pasteur américain Armond Mc Connell et F. Laubach, lesquelles étaient suivies d'une loi votée par le gouvernement haïtien en 1947 selon laquelle l'alphabétisation des adultes pouvait se faire en créole. (*Journal Sèl*, p.34, #4, 1972) Nonobstant les noms pré-cités, le théâtre populaire haïtien n'aurait jamais connu ses heures de gloire sans l'effort constant des dramaturges tels que: Dieudonné Poméro, Théodore Beaubrun alias Languichatte, Pierre Nicolas Rollin alias Alcibiade et tant d'autres que les limitations de ce texte nous empêchent de citer. Actuellement on peut compter Frankétienne, Sito Cavé, Fritz André Dossous alias Papa Dòs, Jean-Marie W. Denis alias Jan Mapou etc. Quoique écrit depuis près de 20 ans déjà, *Pèlen tèt* 1978, adaptation par Frankétienne de *Les Émigrés*, pièce écrite par le polonais *Slamowir Mrozèk*, reste l'un des premiers classiques du théâtre créole.

La littérature créole a connu son essor au cours des années '50. Cependant quand on définit l'*indigénisme* à la manière de Roger Gaillard, comme étant: "La volonté chez les créateurs esthétiques de s'inspirer (quant aux thèmes et à la forme de leurs productions) des coutumes, des valeurs (musicales, religieuses ...) appartenant à la vie, à la culture nationale." Conjonction p.9 # 197, on peut dire que le mouvement *indigéniste* est apparu en Haïti avant la création de la Revue Indigène en 1927, c'est-à-dire avec les frères Nau de l'École de 1836. Cependant, un *Indigénisme* sans l'utilisation d'une langue indigène ne peut être qu'un *Indigénisme* tronqué, bâtard... En ce sens, ce n'est qu'au cours des années '50, avec l'entrée de la langue créole par la grande porte dans la littérature haïtienne que le vrai *indigénisme* a surgi en Haïti. C'est ainsi que Jacques Stephen Alexis, voulant décrire le rôle fondamental que joue le créole au sein de la société haïtienne a écrit ce qui suit: "Si l'on imaginait par exemple d'interdire l'usage ...[du créole]...en Haïti eh bien! sur toute l'étendue du territoire, la production, la vie économique, comme la vie sociale, seraient immédiatement et irrémédiablement paralysées, et on ne pourrait parler de collectivité haïtienne ni de nation haïtienne, ce serait la Tour de Babel."¹

Notes

¹ "Du Réalisme Merveilleux," *Présence Africaine* (juin-novembre 1956): 254.